

## **Rapport de l'atelier 2: Les enjeux de la normalisation dans les secteurs agricole et forestier**

Modérateur : Mr Mass LO, LEAD Afrique

Rapporteur : Mr Yves RENARD, Sainte Lucie

Personne ressource : Mr Sébastien MALELE MBALA, RDC

Les débats ont été structurés de la manière suivante :

- présentation de l'état des lieux, des défis et des principaux problèmes
- identification des principaux enjeux
- esquisse de pistes d'action et de programmation

Dans son introduction, le modérateur a demandé aux participants de mettre l'accent sur des propositions concrètes liées aux questions de normalisation et aux liens entre normalisation, responsabilité sociétale et développement durable. Les participants se sont ensuite présentés, confirmant que le groupe de travail pourrait bénéficier de perspectives riches et diverses dans les secteurs concernés.

Etat des lieux et principaux défis:

- un contexte général qui doit être pris en compte pour reconnaître les limites de la normalisation, notamment les conflits et les guerres, et la nécessité d'une bonne gouvernance
- l'agriculture reste le secteur économique principal dans nombre de pays, avec des exportations essentiellement agricoles, produits bruts, exemples : coton, oléagineux, fruits et légumes
- certains pays sont engagés dans un processus de modernisation, avec de nouveaux accords commerciaux, qui posent la question de l'avenir du monde rural, et de la place du monde rural dans les stratégies nationales de développement, ce qui est le reflet d'un enjeu plus large qui est celui de la recherche d'un développement équilibré
- exemple de la RDC, qui possède le plus grand potentiel forestier de l'Afrique. La RDC et les pays voisins ont un rôle essentiel à jouer, compte tenu de l'importance des forêts du Bassin du Congo (deuxième poumon de la planète), ce qui s'est manifesté dans la tenue du récent Sommet des Chefs d'Etat de la région ou dans les travaux de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale
- importance des forêts dans la plupart des pays, même lorsque ces forêts n'occupent plus une place importante dans l'économie nationale, notamment parce que les forêts jouent un rôle essentiel dans des fonctions vitales comme celle de la production d'eau
- la nécessité d'une exploitation et d'une gestion durable des ressources forestières lorsque ces ressources sont exploitables
- les progrès accomplis, par exemple dans la mise en place et l'harmonisation de principes, critères et indicateurs (PCI) dans le domaine forestier en Afrique

- l'éco-certification des produits forestiers est une réalité incontournable, du fait de l'obligation à répondre aux exigences internationales
- la place de plus en plus importante qu'occupent les normes dans les échanges commerciaux, et le rôle important des organismes de normalisation au niveau national, sur trois volets principaux : l'élaboration des normes, la promotion de la qualité, et la certification des produits et des systèmes-qualité des entreprises
- dans le secteur forestier, l'absence d'harmonisation des politiques nationales dans les régions et sous-régions, qui affaiblit les pays dans leurs relations avec les industriels et les investisseurs, et qui les empêche d'œuvrer dans le même sens
- en réponse à ce problème, des plans de convergence pour la gestion forestière sont mis en place par les pays d'Afrique Centrale, autour de dix axes principaux, en vue de l'exploitation durable et de la conservation des ressources
- liens de plus en plus importants entre tourisme, forêts, agriculture et développement rural, et rôle de la normalisation dans la nature de ces liens
- normalisation des principales activités touristiques, mais certains secteurs touristiques ne sont pas normalisés ou sont « auto-normalisés », par exemple le « tourisme médical et para-médical », avec des conséquences possibles sur le milieu social et sur l'environnement
- la complexité des questions et systèmes de certification et de labellisation, le fait que la certification demande une accréditation pour une reconnaissance internationale, l'utilité des appellations d'origine contrôlée et de la certification des produits typiques, et l'utilité de la labellisation des filières complètes (exemple bois-énergie en Suisse, avec un système qui fonctionne bien)
- dans la plupart des régions, les institutions de recherche manquent de moyens, et l'agriculture, le développement et la gestion forestière (notamment les processus de normalisation) souffrent de l'absence de recherche. Comme l'indiqua un participant, « dans mon pays, la recherche est arrêtée depuis plus de 20 ans ».

Les principaux enjeux dans le domaine forestier :

- régulation du climat mondial et rôle des forêts
- impacts négatifs des modes d'exploitation des forêts dans les pays où le secteur forestier est important
- importance des forêts pour la survie des populations et la lutte contre la pauvreté, et le potentiel de valorisation des matériaux locaux dans les pays en développement
- nécessité de mise en place d'un cadre qui permette de gérer et de contrôler le commerce du bois tropical
- nécessité de la formation et du renforcement des capacités

Les enjeux de la normalisation dans les secteurs agricole et forestier :

- formaliser les petites entreprises et le secteur informel d'accéder à la modernité tout en respectant les valeurs et spécificités culturelles et en utilisant les savoir-faire locaux?
- comment rendre compatibles la normalisation, notamment dans le domaine de l'environnement, et les intérêts des usagers des ressources naturelles ?

- comment la normalisation peut aider à la valorisation des matériaux locaux dans les pays en développement ?
- comment s'assurer que les normes soient bien appliquées, et que les intérêts locaux sont pris en compte dans la vérification ?

L'atelier a de plus noté qu'il existe un certain nombre d'obstacles à la participation des pays en développement francophones aux processus de normalisation, notamment le coût des adhésions et le foisonnement des initiatives qui asphyxient les pays.

Ces débats ont permis de dégager quelques pistes préliminaires d'action et de coopération francophone :

- mobiliser et sensibiliser les pays et les encourager à devenir membres de l'ISO et à participer activement dans les processus de définition des normes (créer une volonté politique), et jouer un rôle de veille pour appuyer la participation des pays francophones
- renforcer la coopération Sud-Sud
- renforcer les capacités des différents partenaires dans les processus de normalisation
- promouvoir et tirer parti du rôle des organismes régionaux et sous-régionaux dans le renforcement des capacités
- mettre en place, lorsque nécessaire, des systèmes d'accréditation régionaux
- promouvoir le rôle de la Francophonie dans le renforcement des liens entre pays francophones et les principaux processus et institutions au niveau international, notamment aux Nations Unies
- tirer parti du Mécanisme de Développement Propre, marché du carbone, dans une problématique économique
- étudier l'opportunité et la faisabilité d'utiliser mieux les labels (exemple : Label 'Afrique') comme instrument de normalisation

« Prendre en compte l'esprit de la Francophonie dans les normes de l'ISO. »